

## Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

### LE PRESIDENT,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2 et L.712-3, D 719-48 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 25 mai 2012 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 29 juin 2012 portant délégation au Président,

### DECIDE

#### Article 1

Les tarifs du colloque « Les commentaires de la genèse chez Eckhart et Nicolas de Cues » organisé par le Laboratoire ERITURES à Metz du 9 au 10 mars 2016 sont fixés conformément à l'annexe jointe.

#### Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

#### Article 3

Le Directeur général des services et l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les locaux du laboratoire ECRITURES et sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 15 janvier 2016



Pierre MUTZENHARDT

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le



Direction de la Recherche et de la Valorisation

Sous-direction de l'Appui à la Gestion des Moyens de la Recherche - AGMR

Titre de la manifestation :		Dates :	
Colloque "Les commentaires de la genèse chez Eckhart et Nicolas de Cues" organisé à METZ par Marie-Anne Vannier		9&10/03/2016	
Laboratoire de Recherche :	CF Sifac :	ÉOTP (cadre réservé à l'AGMR) :	
ECRITURES (EA3943)	RVE--ECRIT		
DEPENSES liste non exhaustive à compléter/modifier	MONTANT	RECETTES liste non exhaustive à compléter/modifier	MONTANT
Transports		Droits d'inscription (*)	100,00
Missions	2 000,00		
Hébergement	2 100,00	Subventions Internes à l'Université de Lorraine	
Restauration	2 000,00	ECRITURES (acquis)	1 500,00
Réceptions		IUF Mme Vannier (acquis)	500,00
		UL 2016 (acquis CS 01/12/2015)	2 500,00
Location de salles			
Location de matériel		Subventions externes à l'Université de Lorraine	
Communication, publicité		Metz Métropole (demandé)	1 000,00
Photocopies			
Documentation			
		Conseil général 57 (demandé)	500,00
*			
Publication des actes			
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>6 100,00</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>6 100,00</b>

(*) Droits d'inscription :	montant	catégorie(s) de participants (Intervenants, étudiants....)
plein tarif	10,00	public
tarif réduit 1		
tarif réduit 2		
gratuité	0,00	communicants du colloque + personnels et étudiants UL

Lorsque l'organisation du colloque se déroule sur plusieurs années, les recettes et subventions externes pourront être ventilées sur les exercices concernés sous réserve :

- d'avoir indiqué la pluriannualité au budget prévisionnel
- d'établir un bilan financier à la fin de chaque exercice

Phases d'exécution du colloque :	ANNEE	MONTANT
préparation		
déroulement	2015	6100
finalisation et publication des actes	2016	0

Fait à Metz, le 04/01/2016

L'ordonnateur délégué,

